

# Grossesse, naissance ... Comment se faire aider à domicile ?

Depuis de nombreuses années, la Caisse d'allocations familiales propose aux familles un dispositif d'aide à domicile.

Dans ce cadre, la Caf de la Savoie est partenaire de **deux associations d'aide à domicile par le biais d'une convention** pour la mise à disposition **d'un personnel qualifié** chargé de vous soutenir **pour assurer les tâches liées à l'entretien et à l'éducation des enfants.**

Les interventions permettent de **surmonter passagèrement** les difficultés matérielles que vous pouvez rencontrer à la suite d'un événement perturbant pour l'équilibre familial :



**Grossesse difficile, fatigue après la naissance, famille nombreuse, maladie d'un parent ou d'un enfant, séparation, accompagnement d'un monoparent vers l'insertion, décès...**

Ce dispositif s'adresse à tous les allocataires de la Caisse d'allocations familiales ayant **au moins un enfant à charge ou à naître. (attention il y a des conditions d'âge maxi pour les enfants)**

Votre Caf co-finance le coût de ces interventions, il ne reste à votre charge qu'une **participation calculée impérativement en fonction de votre Quotient Familial (de 0,26 € / h à 11,88 € / h)**

## **Bon à savoir :**

**Ces dépenses ouvrent droit à réduction d'impôts pour l'emploi d'une personne à domicile.**

Les associations ont délégation de la Caf pour établir toutes les formalités de prise en charge, [vous n'aurez que la participation à votre charge à régler à l'association.](#)

Vous pouvez contacter directement l'une des 2 associations [conventionnées](#) :

● **Aide aux Familles à Domicile (AFD-UNA-73) 2 adresses :**

14 bis, rue Pasteur  
73200 ALBERTVILLE  
☎ 04 79 32 00 63

1827, Avenue de Chambéry  
73190 CHALLES LES EAUX  
☎ 04 79 69 89 80

Ou :

● **A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)**

Chemin de la Plaine

73490 LA RAVOIRE (pour connaître votre délégation locale, 1 association / canton)

☎ 04 79 71 09 20

*(sauf secteur d'Albertville)*

